

Communiqué aux personnels du ministère

Par un communiqué adressé hier par la messagerie *Culture* aux agents du ministère, Frédéric Mitterrand a fait savoir qu'il regrettait, et même s'étonnait du boycott par les organisations syndicales du CTPM du 27 juillet convoqué pour rendre un avis sur les décrets relatifs à la réorganisation de l'administration centrale et à celle de l'inspection générale des affaires culturelles liées, comme chacun le sait, à la RGPP.

Le Ministre se dit attentif aux problèmes évoqués par les représentants des personnels, ajoutant qu'il appelle de ses vœux un dialogue direct avec ceux-ci.

Cela est contradictoire avec le fait d'imposer aux organisations syndicales, s'agissant de tels enjeux pour l'avenir du ministère et alors que nous n'avons encore jamais examiné avec Frédéric Mitterrand lesdits projets de décrets, une seule et unique séance de CTPM au terme de laquelle le dossier serait définitivement clos.

Cette position est d'autant plus incompréhensible que le décret relatif à l'organisation de l'administration centrale ne pourra réglementairement être publié qu'après le CTP d'administration centrale qui n'interviendra qu'en septembre.

Nous réitérons donc au Ministre notre proposition de réunir un nouveau CTPM courant septembre, et donc de renvoyer à la rentrée le vote sur des décrets éventuellement modifiés, lui laissant ainsi le temps d'opérer une réelle concertation avec les représentants des personnels.

Nous sommes et demeurons ouverts au dialogue avec le nouveau Ministre, mais faut-il encore que les conditions en soient véritablement réunies.

Paris, le 29 juillet 2009